

ASSEMBLEE PLENIERE DU 28 JUIN 2011

**AVIS DES COMMISSIONS DU CESER SUR
LE PROJET DE DECISION MODIFICATIVE N° 2
(BUDGET SUPPLEMENTAIRE) POUR L'EXERCICE 2011
DE LA REGION REUNION**

Les Commissions prennent acte du projet de Décision modificative n° 2 (Budget supplémentaire) au Budget de l'exercice 2011 de la Région Réunion.

Elles notent que la mise en œuvre du programme Trans Eco Express (TEE) se traduit par l'inscription de 25 600 000 € en autorisations de programme, principalement pour l'achat de bus « propres », et de 3 400 000 € en crédits de paiement.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés